



République du Congo
Ministère de l'Economie Forestière et du Développement
Durable
Coordination Nationale REDD



Projet du Système d'Information sur les Sauvegardes (PCI-REDD+) "SIS" de la REDD+ en République du Congo

Présenté par : Mme Henriette TSOH-IKOUNGA, Chef de la cellule Evaluation
Environnementale et Sociale Stratégique (EESS/SESA)

Washington, Mai 2015



Mise en place du Système d'Information sur les Sauvegardes



- La République du Congo, dans l'optique de garantir les paiements basés sur les résultats du processus REDD+ et la prise en compte des aspects socio-environnementaux, a mis en place les PCI-REDD+ (8 principes, 37 critères et 108 indicateurs) validés à l'échelle Nationale en Décembre 2014;
- Sur cette Base, se lance dans le processus de mise en place du SIS, conformément aux recommandations de Durban et Varsovie.





Objectifs du SIS (1)



L'objectif du Système d'Information sur les Sauvegardes de la République du Congo est :

- de garantir l'accès aux financements basés sur les résultats (CCNUCC, Banque Mondiale, etc.) en démontrant au niveau international que les sauvegardes ont été à la fois prises en compte et respectées ;
- d'assurer la remontée d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et les sauvegardes de la REDD+ (note: tous ces éléments sont compris dans les PCI REDD+) de façon transparente et participatif (secteur publique, secteur privé, société civile, y compris les représentants des communautés locales et populations autochtones).





Objectifs du SIS (2)



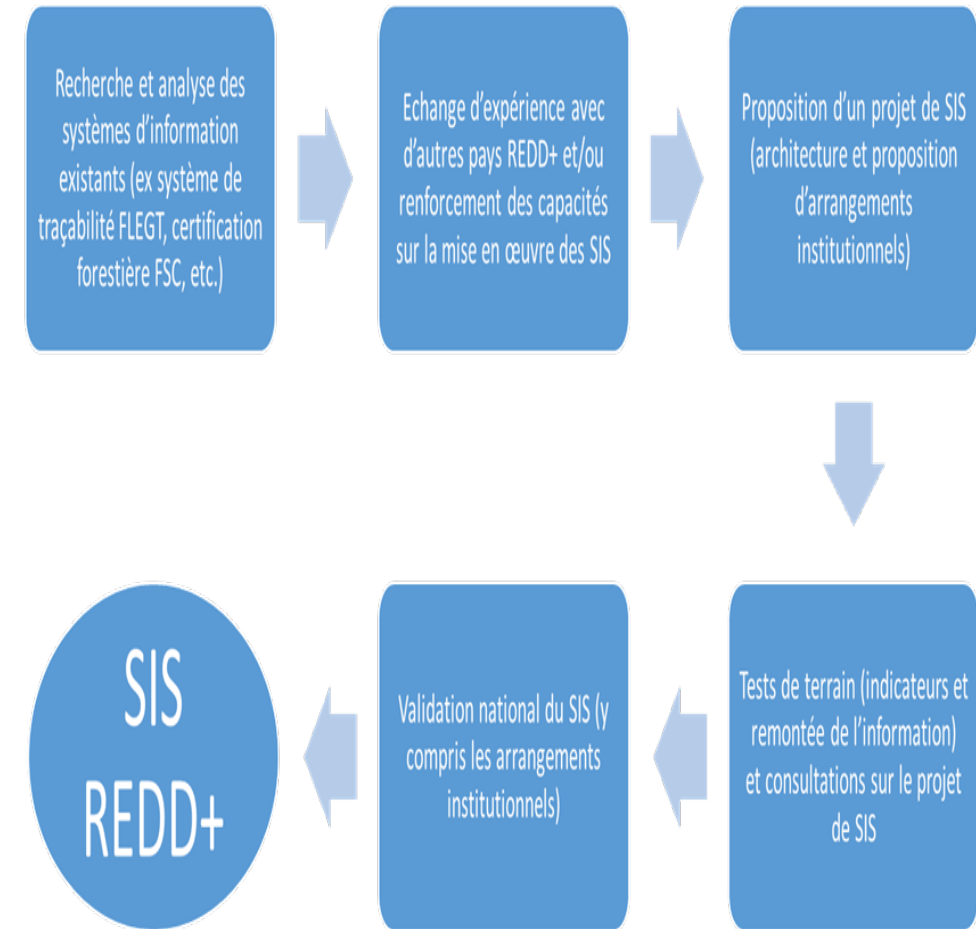
L'objectif du Système d'Information sur les Sauvegardes de la République du Congo est également :

- d'assurer une auto-évaluation du processus REDD+ sur les sauvegardes permettant d'identifier les domaines à améliorer, d'éviter les dommages socio-environnementaux et d'optimiser les bénéfices issus des activités REDD+ ;
- de démontrer la contribution du processus REDD+ aux objectifs nationaux de Développement Durable (y compris l'amélioration du bien-être des communautés locales et populations autochtones) en lien avec l'ambition du pays qui se veut émergent d'ici 2025 ;
- d'améliorer la synergie entre les différents ministères concernés (Environnement et Tourisme, Agriculture et Elevage, Mines, Plan, Administration du Territoire, etc.) et le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable en charge du processus REDD+.



Méthodologie de mise en place du SIS

1. Recherche et analyse des systèmes d'information existants (ex système de traçabilité FLEGT, certification forestière FSC, etc.);
2. Echange d'expérience avec d'autres pays REDD+ et/ou renforcement des capacités sur la mise en œuvre des SIS ;
3. Proposition d'un projet de SIS (architecture et proposition d'arrangements institutionnels);
4. Validation national du SIS (y compris les arrangements institutionnels);
5. Tests de terrain (indicateurs et remontée de l'information) et consultations sur le projet de SIS





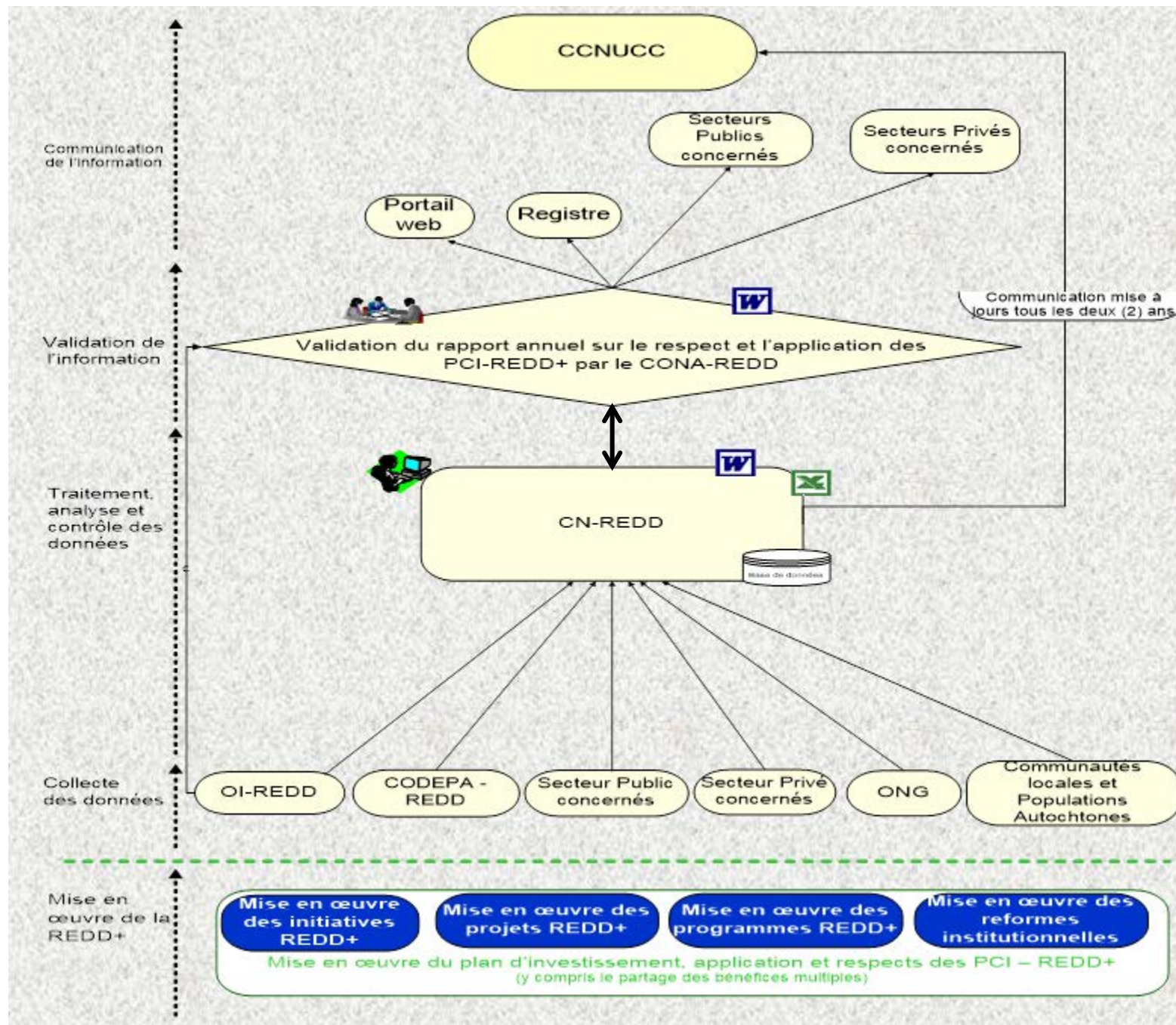
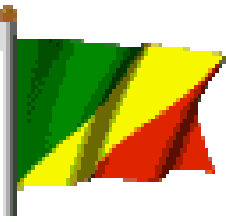
Proposition du projet de SIS de la REDD+ (1)



Le projet du SIS du processus REDD+ en République du Congo comporte les parties suivantes:

1. Contexte
2. Objectif du SIS
3. Méthodologie
4. Proposition du schéma du SIS
5. Approche de fonctionnement du Système d'Information sur les Sauvegardes du processus REDD+ en République du Congo
 - Collecte des données pendant la mise en œuvre des activités REDD+;
 - Validation des données sur la mise en application des PCI-REDD+;
 - Communication de l'information;
 - Composition du rapport sur les sauvegardes à transmettre à la CCNUCC.





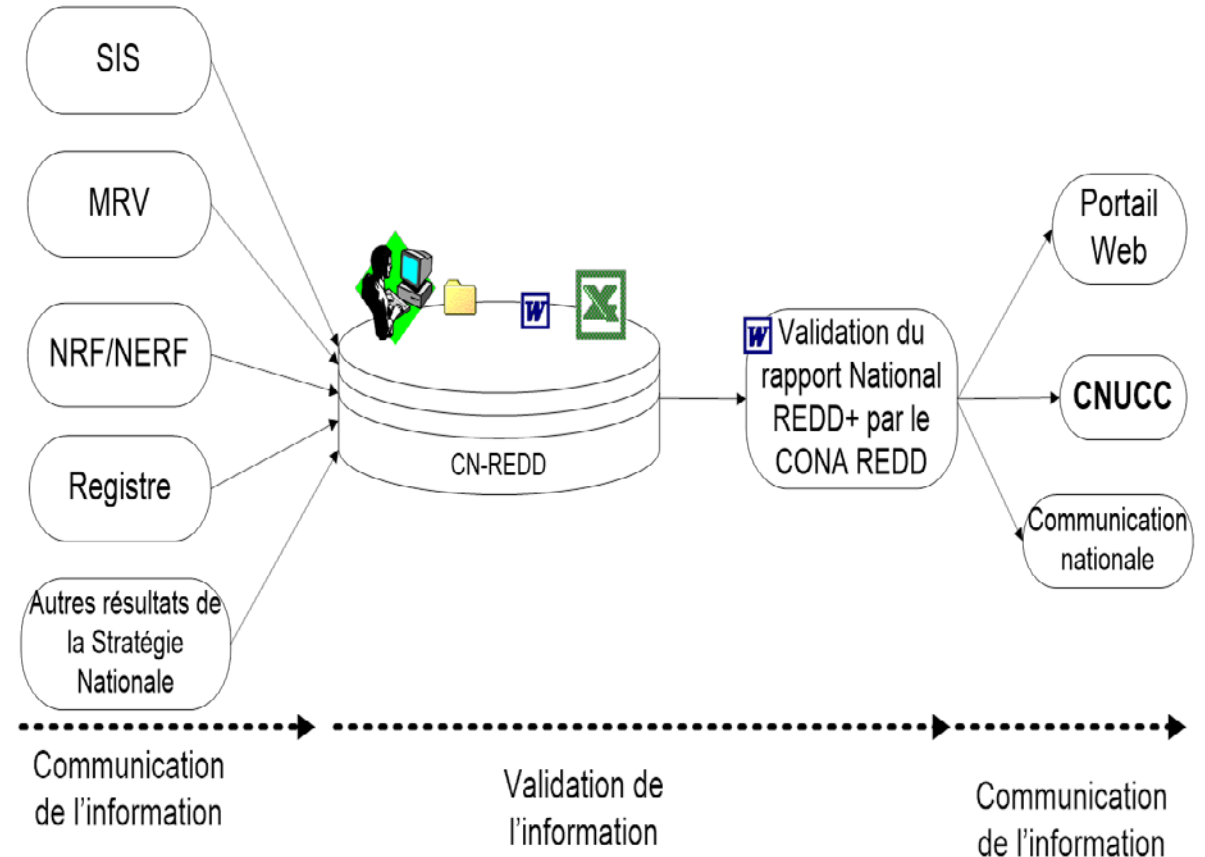
Proposition du projet le système National d'information sur la REDD (2)



Intégration du SIS dans le système National d'information sur la REDD+

Le SIS s'appuie sur plusieurs outils tels que le registre, le portail web SNSF, etc.

Tous les outils et systèmes (y compris le SIS) sont pris en compte dans le système national d'information sur la REDD+





Difficultés rencontrées et premières leçons apprises



- Le test de fonctionnement du SIS est assujetti à la mise en œuvre des activités REDD+
 - La mise en place du SIS se fera de manière progressive et itérative
- Absence d'orientations générales ou d'études de cas précises sur la mise en place d'un système d'information sur les sauvegardes de la REDD+
 - La participation aux ateliers régionaux et d'échange (comme ceux organisés par ONU-REDD) est une source importante d'orientation
- La multiplicité des demandes des bailleurs relatives au suivi des aspects environnementaux et sociaux rend complexe la mise en place du système
 - Les PCI REDD+ sont l'outil national d'harmonisation des diverses demandes des bailleurs (CCNUCC et Banque Mondiale)
- Les parties prenantes congolaises ont des compréhensions différentes du rôle et du fonctionnement d'un SIS
 - La sensibilisation aux objectifs nationaux du SIS s'avère nécessaire
- La préparation à la REDD+ demande de mettre en place plusieurs outils et systèmes en même temps
 - Le concept de système national d'information sur la REDD+ permet de souligner les liens et synergies existants entre les outils et systèmes nationaux, y compris le SIS



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Mme Henriette TSOH-IKOUNGA, Chef de la Cellule Evaluation
Environnementale et Sociale Stratégique (EESS/SESA)

Email: htsohikounga@yahoo.fr

Coordination Nationale REDD+ République du Congo (CN-REDD)